

**QUARTIER GÉNÉRAL DU CORPS EUROPÉEN
BUREAU G8
SERVICE ACHATS & CONTRATS (P&C)
Quartier Aubert de Vincelles – F-67020 – Strasbourg CEDEX 1 – FRANCE**



**APPEL D'OFFRES OUVERT
20SC10**

**Prestation d'Enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) au Profit
Du Quartier Général du Corps Européen**

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de remise des offres : 31 août 2020 à 16h00

SOMMAIRE

1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION
2. DÉFINITIONS
3. AMENDEMENT OU ANNULATION DE LA SOUMISSION
4. PROLONGATION DE LA DATE DE LIMITE DE REMISE DES OFFRES (DLRO)
5. CONFORMITÉ
6. DURÉE DU CONTRAT
7. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION
8. QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES
9. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNÉES
10. OFFRES SOUMISES EN RETARD
11. MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES
12. VALIDITÉ DE L'OFFRE
13. ACCUSÉ DE RÉCEPTION
14. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES
15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ANNEXES:

- A-1 Bordereau de prix
- A-2 Certificat de désignation légale du candidat

1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la prestation d'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) au profit du Quartier Général du Corps Européen.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert pour un lot unique. Les offres variantes ne sont pas autorisées.

Au seul titre d'information et sans valeur contractuelle aucune, il est indiqué que le budget maximum consacré aux prestations objet du marché est évalué à 35 000 euros TTC par année, soit 105 000 € TTC au total pour trois années.

Au moment de la soumission, les candidats doivent être légalement habilités à réaliser ce type d'opération en France et satisfaire à l'ensemble des exigences mentionnées dans la présente invitation.

Le Quartier Général du Corps Européen à Strasbourg (ci-après désigné par le **QG CE** ou l'Acheteur) invite à **soumissionner à prix fixe ferme**.

Le comité d'évaluation prendra sa décision après avoir évalué les **offres recevables** telles que décrites dans les propositions des candidats.

Les procédures de consultation, d'évaluation et d'attribution seront conduites conformément aux termes et conditions figurant dans les documents de consultation.

Le candidat adressera à l'Acheteur toutes ses questions dans les informations figurant dans le présent document, conformément aux procédures exposées dans le paragraphe 15 intitulé « Renseignements complémentaires ».

La date prévisionnelle de début d'exécution est le 5 octobre 2020.

Lieu d'exécution des prestations : Strasbourg.

2. DÉFINITIONS

- a) Le terme "**Candidat**" désigne l'entité ayant soumis une offre en réponse à la présente invitation à soumissionner.
- b) Le terme "**Titulaire du marché**" désigne le candidat auquel le contrat est attribué.
- c) Le terme "**jours**" tel qu'utilisé dans cette soumission sera interprété, sauf précision contraire, comme désignant des jours calendaires.
- d) Le terme "**QG CE**" désignera le Quartier Général du Corps Européen (ou Eurocorps) à Strasbourg.

3. AMENDEMENT OU ANNULATION DE LA SOUMISSION

Le **QG CE** se réserve le droit d'amender ou de supprimer un ou plusieurs des termes, conditions ou dispositions de la soumission avant la date définie pour la clôture de la soumission. Si nécessaire, les candidats seront prévenus.

Le QG CE se réserve le droit d'annuler en tout ou partie et à tout moment la présente consultation. Il n'en résultera aucune obligation légale relative à la soumission et motivant quelque paiement que ce soit et en aucun cas un candidat ne pourra introduire de poursuites pour le remboursement de frais engagés pour la préparation ou la remise d'une candidature en réponse aux présentes. Tous les efforts initiés ou entrepris par le candidat sont effectués en tenant compte et acceptant ce fait. Si la présente consultation est annulée avant l'ouverture des offres, les offres déjà reçues sont renvoyées sur demande à leurs expéditeurs, sans avoir été ouvertes.

4. PROLONGATION DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES (DLRO)

Le **QG CE** se réserve la possibilité de prolonger la DLRO. Il en informera les candidats prospectifs au moins cinq (5) jours avant la DLRO initiale.

5. CONFORMITE

Les offres des candidats doivent être basées sur une conformité en tout point avec les termes, conditions et exigences de la soumission et de ses clarifications et/ou amendements ultérieurs. Le candidat ne peut proposer de variations dans les détails spécifiques de mise en œuvre et d'exploitation.

6. DUREE DU CONTRAT

Il est conclu pour une période de 1 (un) an à compter du 1er octobre 2020. Il pourra ensuite être renouvelé deux fois pour une période d'un an par décision notifiée au titulaire au plus tard deux mois avant la fin de validité de la période considérée.

7. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION

7.1 Structure de l'offre

Conditionnement et marquage de la soumission.

Les candidats soumettront leurs offres dans une (1) enveloppe qui contiendra les documents spécifiés dans la Section 7.2 "Contenu de l'offre" et sera dûment scellée et identifiée par les marquages suivants :

- Nom et adresse du candidat.
- Mots « **SEALED BID** » (soumission cachetée) ;
- Numéro du contrat attribué à cette offre (dans ce cas précis : N. 20SC10)

L'enveloppe portera l'adresse de l'Acheteur. La légende suivante sera imprimée sur le paquet/enveloppe :

**"Invitation for Bidding N. 20SC10
Consultation ayant pour objet la prestation d'enseignement du Français Langue
Etrangère (FLE) au profit du Quartier général du Corps Européen.
TO BE OPENED BY CONTRACT AWARD COMMITTEE"**

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO ; Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français qui concerne l'ensemble des documents remis dans l'offre.

7.2 Contenu de l'enveloppe

7.2.1 Documentation générale et administrative

Le candidat fournira :

- a. Un certificat de désignation légale du candidat – Annexe A-2.
– Un point de contact client (POC) pour vérification, avec nom, numéros de téléphone et de télécopie.
- b. Le candidat doit fournir une déclaration de conformité aux obligations fiscales françaises ou nationales ainsi qu'aux organismes de sécurité sociale obligatoires.
- c. Déclaration à l'effet que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.
- d. Déclaration à l'effet que la société n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude ou corruption.
- e. Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.

7.2.2 Proposition technique et prix

- a. Mémoire technique des services avec la signature correspondante du représentant autorisé par la firme.
- b. Cahier des clauses techniques paraphé par le responsable de la société candidate.
- c. Proposition de prix : Les candidats doivent remplir le bordereau de prix annexé au présent document.
- d. Les CV des profils pressentis seront joints à l'offre de chaque candidat.

Les offres partielles ne sont pas autorisées, sous peine de rejet de l'offre.

7.3 Soumission des offres

Les offres doivent être soumises par courrier, coursier ou porteur.

Toutes les offres devront être en la possession de l'Acheteur à l'adresse indiquée le ou avant le

31 Août 2020 avant 16h00

Date et heures auxquelles la soumission sera close.

Les offres pourront être postées à l'adresse suivante :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

BUREAU G8/P&C

BP 70082

67020 STRASBOURG CEDEX 1

France.

ou livrées à l'adresse suivante, sous réserve de prise de rendez-vous (hors semaine 33) :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

BUREAU G8/P&C

4 rue du Corps Européen

67100 STRASBOURG

France.

Téléphone : +33 (0)3 88 43 29 79 - +33 (0)3 88 43 29 69 - +33 (0)3 88 43 20 95

e-mail : g8-contract@eurocorps.org

Les offres soumises par transmission électronique ne sont pas autorisées et ne seront pas prises en compte.

8. QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidats doivent chercher à obtenir le plus rapidement possible les clarifications nécessaires à l'établissement de leur offre. Ces demandes de clarification doivent être soumises au Service Achats et Contrats du QG CE par e-mail à l'adresse indiquée à l'article « 15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES » au plus tard 5 jours calendaires avant la date de clôture de la candidature.

Lorsqu'un candidat demande une clarification, la clarification à tous les candidats éligibles ou organisera une réunion d'information ou une visite du site après quoi toutes les questions et réponses seront formellement intégrées dans la candidature.

9. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNEES

Les candidats incluant dans leurs offres des données qu'ils ne souhaitent pas voir divulguées au public pour quelque motif que ce soit ni utilisées par le **QG CE** hormis aux fins d'évaluation doivent :

(1) Porter sur la page de titre la légende suivante :

La présente offre inclut des données qui ne doivent pas être divulguées hors du QG CE et ne doivent pas être dupliquées, utilisées ou divulguées – en tout ou partie – à d'autres fins que l'évaluation de la présente offre. Si toutefois un contrat est attribué au présent Candidat à la suite de – ou en relation avec – la fourniture de ces données, le QG CE aura le droit de dupliquer, utiliser ou divulguer les données dans la mesure où le contrat résultant le permet. Cette restriction ne limite pas le droit du QG CE à utiliser les informations contenues dans ces données si elles sont obtenues sans restriction auprès d'autres sources. Les données faisant l'objet de cette restriction figurent sur les pages [insérer les numéros ou autres identifiants des pages] ; et

(2) Porter sur chaque feuille de données dont la diffusion doit être limitée la mention suivante :

L'utilisation ou la divulgation de données figurant sur cette feuille fait l'objet des restrictions stipulées sur la page de titre de la présente offre.

10. OFFRES SOUMISES EN RETARD

Les offres remises à l'Acheteur après l'heure et la date spécifiées supra pour la Clôture de la soumission sont des « offres en retard » qui ne seront pas prises en compte. Ces offres seront renvoyées au Candidat à ses frais et sans avoir été ouvertes. Dans le cas d'un envoi de leur offre par voie postale avant la date limite de remise des offres, un délai de retard de livraison de 7 jours calendaires sera toléré. Le Candidat devra fournir la preuve d'envoi de son offre.

11. MODIFICATIONS ET RETRAIT DES OFFRES

Les offres une fois soumises peuvent être modifiées par les Candidats mais seulement dans la mesure où les modifications sont faites par écrit, sont conformes aux exigences de la présente invitation à soumissionner et sont reçues par l'Acheteur avant l'heure et la date exactes définies pour la Clôture de la soumission. Ces modifications seront considérées comme faisant partie intégrante de l'offre soumise.

Un candidat peut retirer son offre à tout moment avant la Date de clôture de la soumission. Pour cela, un agent ou employé autorisé du Candidat doit fournir l'original d'une déclaration de la décision de la firme de retirer son offre et doit enlever son offre des lieux de l'Acheteur.

12. VALIDITE DE L'OFFRE

a. Les candidats seront liés par les termes de leurs offres pour une durée de 4 (**quatre**) mois à compter de la date de clôture de la soumission spécifiée dans la Section 9.3 ci-dessus. Les offres proposant pour acceptation par l'Acheteur une durée inférieure à la durée mentionnée plus haut pourront être réputées comme non-conformes.

b. L'acheteur s'efforcera de terminer l'évaluation et de réaliser l'adjudication dans la durée mentionnée ci-dessus. Toutefois, si cette durée s'avérait insuffisante pour prononcer l'adjudication, l'Acheteur se réserve le droit de demander une prolongation de la durée de validité.

- c. Sur notification de l'Acheteur d'une telle requête de prolongation du délai, les candidats auront le droit :
- (1) D'accepter cette prolongation, auquel cas les candidats seront liés par les termes de leur offre pour la durée de prolongation
 - (2) De refuser cette prolongation et de retirer l'offre.
- d. Les candidats n'auront pas le droit de modifier leurs offres du fait d'une demande de l'acheteur de prolongation de la validité de la soumission sauf si ladite demande le spécifie expressément.

13. ACCUSE DE RECEPTION

Les candidats se verront remettre par e-mail un accusé de réception de leur pli en cas de dépôt de leur offre sur rendez-vous auprès d'un Acheteur sur le site du QG CE.

14. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

14.1 Généralités

- a. L'évaluation des offres et la détermination de la réactivité et de l'adéquation technique des services, produits et matériels proposés relèveront de la responsabilité du QG CE et seront basées sur les informations fournies par les candidats. Le QG CE ne sera pas tenu de rechercher, localiser ou confirmer des informations qui ne seraient pas clairement identifiées et disponibles dans l'offre.
- b. Pendant l'évaluation, l'Acheteur pourra requérir une clarification de l'Offre auprès du Candidat et le Candidat devra fournir des informations détaillées suffisantes relatives à ces requêtes pour permettre à l'Acheteur de procéder à une détermination finale basée sur des faits. Le but de ces clarifications sera de résoudre les ambiguïtés de l'offre et de permettre au Candidat d'exposer ses intentions sur certaines déclarations qu'elles contiennent. Le Candidat n'est pas autorisé à effectuer des altérations majeures de la soumission relatives à des questions techniques et ne pourra jamais procéder à aucun changement de sa proposition de prix.

14.2 Conformité administrative de la candidature

Avant le début de l'évaluation technique les offres sont vérifiées pour valider leur conformité avec les exigences de la présente invitation. Ces exigences sont les suivantes :

L'enveloppe contenant l'offre et la candidature a été reçue avant la date et l'heure de clôture de la soumission.

14.3 Conformité administrative de l'offre

Avant le début de l'évaluation technique, les offres sont vérifiées pour valider leur conformité avec les exigences de la présente invitation. Cette exigence est la suivante :

L'offre est complète, et contient une proposition technique présenté sous forme de mémoire technique et de prix.

Une offre qui ne serait pas conforme aux exigences mentionnées au sein des documents de consultation sera déclarée irrégulière et ne sera pas évaluée plus en avant par le service Achats et Contrats.

14.4 Evaluation des offres

14.4.1 Critères

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A l'issue de la procédure, le titulaire sera celui qui a présenté l'offre jugée la mieux disante par le Comité d'évaluation des offres.

Les offres seront départagées selon les critères suivants :

Prix : 60 points

L'offre la moins chère remporte 60 points. Les autres offres seront notées comparativement à la moins chère.

Valeur technique : 40 points :

20 points : le profil des intervenants en adéquation avec les éléments décrits dans le CCTP (CV des intervenants)

20 points : les modalités pratiques d'exécution (pédagogie, moyens techniques, description des livrables...)

L'offre proposant la note de valeur technique la plus importante remporte 40 points. Les autres offres seront notées comparativement à cette dernière.

14.4.2 Détermination de l'offre la mieux disante

Les deux notes obtenue au titre des critères prix et valeur technique sont additionnées, et forment une note globale sur 100. A l'issue de la procédure, le titulaire sera celui qui a la note globale la plus importante. Le Comité d'adjudication des contrats du QG CE (CAC) attribuera le contrat au Candidat dont la proposition conforme représente "l'offre économiquement la plus avantageuse" pour le QG CE et démontre que le Candidat peut complètement exécuter les exigences de la présente invitation à soumissionner.

L'Acheteur, à tout moment du processus d'évaluation, pourra demander de plus amples informations pour obtenir une justification totale de la proposition technique présentée par le candidat et le candidat accepte de fournir toutes les informations requises. Au cas où l'information ne serait pas fournie ou ne serait pas satisfaisante, le QG CE se réserve le droit de rejeter l'offre présentée.

Une fois le contrat signé le contrat doit s'exécuter selon les conditions du mémoire technique du candidat qui devient contractuel.

Le QG CE se réserve le droit de demander au candidat de fournir une justification totale des éléments et critères utilisés pour déterminer si le prix proposé peut être accepté.

Une attribution ou acceptation écrite de l'offre, postée ou fournie de toute autre manière au Candidat dans les délais spécifiés dans la soumission resultera en un contrat applicable sans autre action de l'une ou l'autre des parties.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

15.1 Adresses complémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire de l'adresse mail suivante :

e-mail : g8-contract@eurocorps.org

Les candidats doivent libeller l'objet de leur mail : "renseignements complémentaires 20SC10"

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres

Le point de contact pour toute information relative à la présente consultation est :

- Charlotte HELBLING/Eurocorps G8 P&C : 03 88 43 29 79
- Ludivine POHO/Eurocorps G8 P&C : 03 88 43 20 95
- Michael WAHL/Eurocorps G8 P&C : 03 88 43 29 69

Le service Achats et Contrats du QG CE sera fermé du 10 au 14 août 2020.

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

15.2 Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est le tribunal administratif de Strasbourg

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix - BP 51038
67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 23 23

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**ANNEXE A-1
BORDEREAU DE PRIX**

Les candidats détailleront le prix de la prestation conformément au cadre de décomposition du prix global forfaitaire ci-dessous :

Type de cours	Volume horaire annuel estimé	Taux horaire forfaitaire par session de cours de 2h (€ H.T.)	Total (€ H.T.)
Cours collectifs en présentiel (20 candidats maximum)	232		
Cours en ligne (20 candidats maximum)	232		

Montant total estimatif (H.T.) : €

Les taux horaires sont fermes et forfaitaires pour toute la durée du marché.

Ils incluent l'ensemble des livrables décrits au paragraphe II. E. du CCTP ainsi que tous frais administratifs éventuels.

Le volume horaire annuel est donné à titre estimatif et n'engage par le QG CE.

Coordonnées du candidat

Société :

R.C.S. :

Adresse du siège social :

Représentée par :

Date et signature :

Cachet de la société :

ANNEXE A-2
CERTIFICAT DE DESIGNATION LEGALE DU CANDIDAT

Cette offre est préparée et soumise pour le compte de l'entité juridique spécifiée ci-dessous :

NOM COMPLET DE _____
L'ENTREPRISE :

DIVISION (LE CAS ECHEANT) : _____

SOUS-DIVISION (LE CAS ECHEANT) : _____

ADRESSE POSTALE _____
OFFICIELLE :

ADRESSE E-MAIL : _____

N° TELEFAX : _____

POINT DE CONTACT _____
CONCERNANT
CETTE OFFRE : NOM : _____
FONCTION : _____
TELEPHONE : _____
E-MAIL : _____

AUTRE POINT DE CONTACT : _____
NOM : _____
FONCTION : _____
TELEPHONE : _____
E-MAIL : _____

DATE

SIGNATURE DU REPRESENTANT AUTORISE

NOM (majuscules d'imprimerie)

TITRE

SOCIETE